

Séance du 13 Octobre 2020 20 heures

Présents : Mmes CLÉMENT, CHABRIDON, VAUCHER, BOURACHOT, VIARDOT, Mrs PANNETIER, GUILLEMIN, REVILLON, PERSICO, BENON, RAVAT, LEBEAU.

Excusés : M RAY, ayant donné pouvoir à Mme CLEMENT ; Mmes PARENT et DAGOREAU

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Après lecture, le compte rendu de la séance du 1^{er} Septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que soit rajoutée une question à l'ordre du jour : le désherbage en bibliothèque. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Location du logement T4

Après examen des trois dossiers de candidatures, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer l'appartement T4 à Mme Emilie COLIN et Mme BILLET. Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le bail correspondant.

Le désherbage en bibliothèque

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte ce désherbage qui consiste à détruire ou donner des ouvrages devenus inutilisables.

Demandes de subventions

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte de verser une subvention de 120 euros à l'association « Entends donc nous pour Aélyls » qui a pour but de financer des soins aux Etats-Unis.

La demande de l'association pour l'association pour aveugles et malvoyants est écartée.

Procédure de péril imminent

Concernant la maison située impasse du Château, de l'avis de la commission bâtiment qui s'est rendue sur place, les murs pour l'instant, ne menacent pas de tomber. Seul le toit risque de s'effondrer à l'intérieur de l'habitation, sans risque de dégâts pour les maisons voisines. Une surveillance attentive va être portée à cette situation par la commission bâtiments. La procédure de saisie du tribunal administratif est donc suspendue pour l'instant.

Comptes rendus de réunions diverses

*Commission finances : Mme le Maire détaille le bilan au 29 septembre 2020 présenté à la commission. En fonctionnement, environ 37% des dépenses totales prévues ont été réalisées contre 66 % de recettes. En investissement, environ 44% des dépenses prévues ont été réalisées contre 50 % de recettes. Quelques achats sont à venir : achats de deux bancs comme ceux déjà en place derrière la mairie. Le Conseil municipal donne son accord sur le choix opéré par la commission Fleurissement, Embellissement et Espaces publics.

*Assemblée générale de l'ADMR : Mme Viardot indique qu'elle n'a pas pu y assister car les élus n'ont pas pu s'y rendre en raison de la contrainte du nombre de participants compte tenu de la crise sanitaire.

*Commission communication : chaque commission communale devra présenter un article. Les demandes ont été envoyées aux associations.

*Commission cimetière : la commission qui s'est rendue sur place, a fait des constats. Plusieurs sépultures sont en mauvais état. Les héritiers seront recherchés et contactés. Les allées du cimetière sont dans l'ensemble bien entretenues. A ce sujet, Mme Le Maire félicite les agents communaux pour le travail de désherbage effectué. Les plans vont être informatisés et un fichier de suivi va être réalisé. Du gravier sera mis devant le dernier columbarium. Le règlement du cimetière sera retravaillé lors d'une prochaine réunion.

*Restaurant scolaire de Viré (Mme Chabridon): Le repas est à 4,05 euros et la cotisation annuelle a été fixée à 17 euros par famille. Tous les deux mois, une commission menus se réunit avec la cuisinière. Géraldine Struzyk est la nouvelle présidente. Très peu de nourriture a été perdue pendant la période de confinement et l'association a obtenu une aide de l'état pour payer les salariés. Le bilan financier est favorable malgré une perte annuelle de 3962 euros.

*Don du sang (Mme Chabridon) : L'association regroupe 14 communes. Il y a 6 collectes d'organisées par an et même en 2020. Un tiers du bureau a été renouvelé cette année.

*Assemblée générale du VLHM (football Viré/Lugny) (M. Ravot) : L'absence des débits de boissons temporaires a entraîné une baisse des recettes. Les équipes jeunes se sont mis en entente avec Clessé et Igé. Cette année Senozan s'est rajoutée à la liste. L'avenir de l'association est toutefois incertain si le Covid persiste.

*Réunion territoires numériques (Mme Chabridon): C'est un opérateur de solutions numériques. La cotisation est calculée en fonction des services utilisés.

Questions diverses

*Mme la Maire propose d'étudier l'opportunité de créer une piste cyclable entre Fleurville et Viré. Le Conseil Municipal, après discussions, rejette cette proposition qui lui semble difficile à mettre en œuvre.

*Les commissaires titulaires désignés à la commission des impôts sont Mrs BENON, GUILLEMIN, PANNETIER Christophe, Mmes CHABRIDON, VAUCHER et DAGOREAU et les suppléants sont Mmes BOURACHOT, PARENT, ROUSSEL, BILLOUD, JAZÉ Nelly et M DEGERY

*La restriction de l'usage de l'eau a été levée par M. le Préfet.

* Prochaines réunions des commissions :

- commission cimetièrre : le 27 Octobre à 20h
- PLUI le 04 Novembre à 20 heures (pour l'ensemble du conseil municipal)
- antenne sociale le 24 Octobre à 10 heures
- bâtiments le 18 Novembre à 20 heures.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 10 Novembre à 20 heures.

Le Maire
Patricia CLÉMENT



AVIS

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 26 au 30 Octobre et du 23 au 31 Décembre.